

Une rentrée scolaire sous le signe de l'austérité

Salaires, postes, conditions de travail, statuts : Agir pour faire valoir les revendications

Le premier ministre et le président de la République poursuivent une politique d'austérité sans précédent aggravée par la mise en œuvre du pacte de responsabilité. Ils viennent encore de confirmer, face à tous les salariés et malgré les résultats désastreux de leur politique, qu'ils veulent aller plus vite et plus loin sur cette voie.

La rentrée scolaire et universitaire s'inscrit dans ce contexte avec la poursuite de la mise en place des lois Peillon-Hamon-Fioraso de refondation de l'école et de réforme des universités. Cela se traduit :

- par une nouvelle dégradation des taux d'encadrement et donc des conditions de travail. Malgré les discours du ministre la réalité est qu'il y a plus d'élèves dans chaque classe. La hausse démographique du nombre d'élèves attendus est loin d'avoir été compensée par des créations de postes d'enseignants. Pour les personnels, comme pour les élèves, le seuil de rupture est atteint.
- par la réduction des budgets de fonctionnement des établissements et des crédits pour les frais de déplacement mettant les personnels dans l'incapacité d'assurer leurs missions.
- par la poursuite et l'aggravation de réformes rejetées par les personnels (rythmes scolaires, abrogation du décret de 1950, fusion d'université, ...). Ces contre réformes mettent en place une école des territoires à la place de l'école de la République et se heurtent aux statuts de toutes les catégories de personnels. Elles vont être aggravées par la réforme territoriale.
- par la poursuite de la mise en place des conseils écoles-collèges et du dispositif « plus de maîtres que de classes », par la poursuite des fusions d'universités, le gouvernement s'obstine contre l'école et les personnels alors que ces mesures sont caractérisées comme néfastes par des rapports des inspecteurs généraux ou rejetées par toutes les instances de consultation.
- enfin, par le maintien au moins jusqu'en 2017 du gel des salaires que les fonctionnaires subissent depuis 2010.

Il s'agit d'un désastre programmé. Le gouvernement en porte l'entière responsabilité, les personnels sont à bout. Le fonctionnement même du service public est menacé.

La fédération Force Ouvrière de l'enseignement se félicite de la position prise par la confédération FO, avec la CGT, de quitter la conférence sociale du mois de juillet qui n'avait d'autre objectif que d'associer les organisations syndicales, sous prétexte de « dialogue social », à la politique du gouvernement.



L'urgence est de répondre aux revendications et d'ouvrir des négociations :

- création de tous les postes nécessaires dans l'enseignement, les universités et les services administratifs, de santé et sociaux ;
- augmentation des salaires : augmentation de 8 % de la valeur du point d'indice et attribution de 50 points d'indice pour tous ;
- arrêt de la réforme des « rythmes scolaires », abandon de la casse des décrets statutaires qui protègent les personnels (notamment décret de 1950 dans le second degré...);
- abrogation de la masterisation des concours qui tarit les possibilités de recrutement de professeurs ;
- arrêt du démantèlement/régionalisation de la formation professionnelle et des services d'orientation pour leur substituer la généralisation de l'apprentissage sous le contrôle des patrons et des régions.

Le pacte de responsabilité et la réforme territoriale s'opposent frontalement à ces revendications : ils doivent être abandonnés.

La FNEC FP FO appelle les personnels à participer aux assemblées de rentrée organisées par ses syndicats à tous les niveaux : écoles, établissements, universités, services.

Il s'agit, par l'action commune quand cela est possible, de préparer le rapport de force et de prendre les initiatives pour faire aboutir les revendications.

La différence c'est notre indépendance

Du 27 novembre au 4 décembre

**votez et faites voter
FORCE OUVRIERE**

